



Année 2007, N°23

Mai 2007

Dans ce numéro :

Comptes administratifs des budgets	2 à 6
Au Conseil Municipal	6 à 8
Action forestière gratuite	8 à 9
Vie associative	12 à 14
Calendrier des manifestations	15
Etat Civil	16

EDITORIAL

J'écris ces lignes au soir du 8 mai, deux jours après la victoire de Nicolas Sarkozy à l'élection présidentielle. Ce n'est un secret pour personne que mon choix s'était de longue date fixé sur la candidate concurrente. Le vote clair et sans appel des Français me déçoit donc fortement, mais on se doit de juger un arbre à ses fruits : nous verrons si les réalisations seront à la hauteur des espérances formulées par 53% de nos compatriotes. Je ne puis cependant m'empêcher de remarquer que les premières heures du candidat élu (restaurant ultra-chic, jet privé, yacht de milliardaire, Johnny annonçant son intention de profiter du fameux bouclier fiscal) font redouter que la « France qui se lève tôt » risque de subir dans l'oubli le même sort que la « France d'en bas » d'il y a cinq ans...

Mais revenons à la vie communale: les subventions, puis le permis de construire ayant été accordés, l'agrandissement des locaux scolaires avec une nouvelle salle de classe et un nouvel espace de motricité pourra se faire sans doute pour un achèvement à la rentrée 2008. Le projet d'effacement des lignes électriques, réalisé à notre demande par le syndicat départemental d'électrification devrait, lui, se concrétiser dans l'année : le financement de l'enfouissement est supporté par le syndicat, la commune prenant en charge les éléments de l'éclairage public ainsi que le supplément pour l'effacement du réseau téléphonique. Avec l'achèvement des travaux de l'église, c'est toute l'esthétique de notre bourg qui va être transformée !

Autre projet pour lequel nous attendons l'avis des subventionnaires : l'assainissement de Pommier et du Masbeau, dont le dossier a été redéposé en décembre; réponse dans quelques semaines. Des projets sont en cours également, au niveau du plan d'eau, de la jonction piétonne école-salle des fêtes...

Enfin, vous trouverez dans ce numéro la description d'une « Villa Family » : ce concept permet à deux familles d'accueil d'héberger chacune trois personnes âgées dépendantes, une priorité pouvant être accordée aux résidents de la commune. La réalisation se ferait sur le terrain en haut de Peuillaut, acquis par la commune après le décès de Mme Brun (elle avait évoqué avec moi cette cession, qui n'a pas eu le temps de se réaliser de son vivant). Concrètement, ce projet représente deux emplois et la possibilité pour six personnes de rester sur Saint Dizier, plutôt qu'un hôpital ou une maison de retraite. En cas de succès, une deuxième construction pourrait venir doubler ces chiffres.

Bonne lecture !

Le Maire, Hervé GUILLAUMOT

Sommaire :

- ...«Villa Family» : ce type d'hébergement, qui permet de maintenir les personnes âgées dans la Commune et évite le déracinement...
- Rejoignez les délégués enquêteurs bénévoles de la SPA...
- Le prochain rendez-vous est le 16 septembre avec le fameux tour de la commune...
- Résultats des élections présidentielles



Compte administratif du budget principal 2006

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	159 850 €	042 - <i>Transfert entre section</i>	20 715 €
012 – charges de personnel	237 432 €	64 - remises rémunérations	11 975 €
65 – autres charges de gestion	74 200 €	Vente de produits, prestations	27 443 €
66 – charges financières	6 691 €	73- impôts et taxes	315 413 €
67 – charges exceptionnelles	0 €	Dotations et subventions	298 576 €
042 - <i>Transfert entre section</i>	74 881 €	Autres produits de gestion cour.	16 593 €
		77- produits exceptionnels	56 213 €
TOTAL	553 054 €	TOTAL	746 929 €

Soit un excédent de 193 875 € qui s'ajoute à l'excédent antérieur reporté de 342 288 €

soit un total excédentaire de 536 163 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16- remboursement d'emprunts	16 109 €	Dotations, FCTVA, réserves	42 145 €
21- immobilisations corporelles	269 487 €	13- subvention d'investissement	18 693 €
23- opérations d'équipement	254 922 €	16 - Emprunts	350 000 €
<i>Transfert entre section</i>	20 715 €	1068– excédent fonct. capitalisé	483 630 €
		<i>Transfert entre section</i>	74 881 €
TOTAL	561 233 €	TOTAL	969 349 €

Soit un résultat positif de 408 116.00 € qui, compte tenu du résultat négatif reporté

de 275 038.99 € fait apparaître un résultat cumulé positif de 133 077.23 €

Compte administratif du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) 2006

Dépenses		Recettes	
Colis, autres fournitures	2 896.15 €	<i>Excédent reporté</i>	5 778.25 €
Classe de découverte et autres	1 373.00 €	Subvention commune, concessions	3 602.67 €
Total	4 269.15 €	Total	9 380.92 €

Compte administratif de la section de MURAT 2006

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	1 169.13 €	<i>Excédent reporté</i>	2 793.29 €
		Produits des services du domaine	1 070.00 €
Total	1 169.13 €	Total	3 863.29 €



**Compte administratif des services de
distribution d'eau et d'assainissement 2006**



Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – Charges à caractère général	15 152 €	70 – Vente d'eau et autres prestations de services	81 815 €
65 – Autres charges de gestion	6 082 €	Produits divers de gestions	3 138 €
66 – Charges financières	1 389 €		
68 – Dotation aux amortissements	22 708 €		
TOTAL	45 331 €	TOTAL	84 954 €

Soit un excédent de 39 623 € qui compte tenu de l'excédent antérieur reporté de 82 990.94 € fait apparaître un excédent de clôture de 122 613.54 €.

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16– emprunts et dettes assimilées	10 903 €	10 FC TVA	16 850 €
23– immobilisations en cours	47 589 €	106 - réserves	15 435 €
21 - immob. corporelles		28– amortissements des immo.	22 708 €
TOTAL	58 492 €	TOTAL	54 993 €

Soit un résultat négatif de 3 499 € qui, compte tenu du résultat négatif antérieur reporté de 15 435 € fait apparaître un résultat négatif de clôture de 18 934 €

Budget 2007 de la section de MURAT



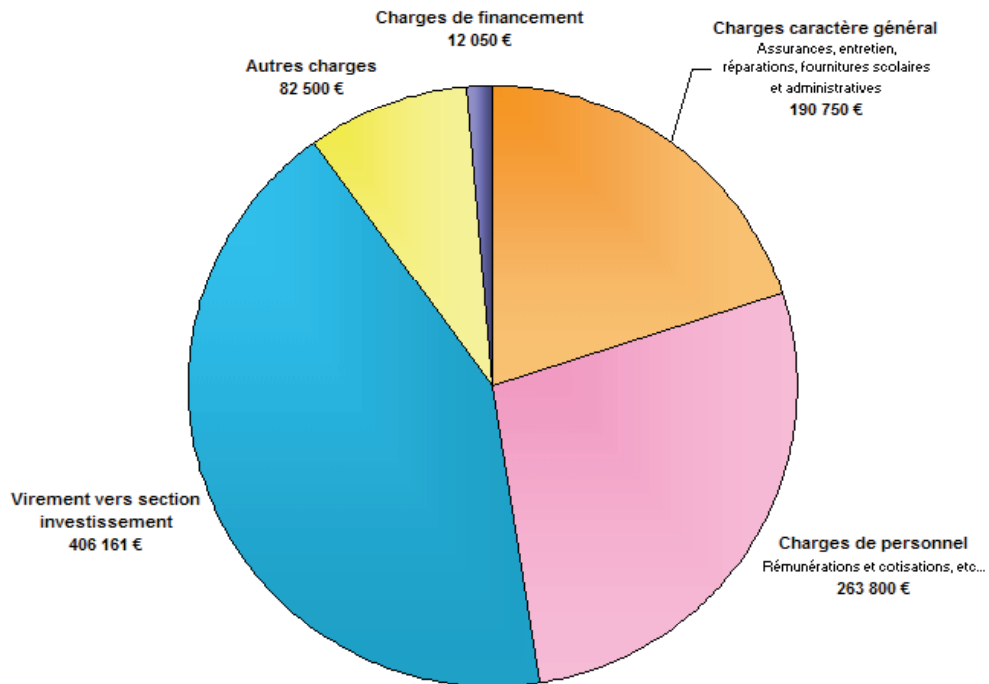
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	880 €	<i>Excédent reporté</i>	2 694.16 €
Charges exceptionnelles	440 €	Produits des services du domaine	1 700.00 €
Total	1 320 €	Total	4 394.16 €

Budget principal 2007 du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

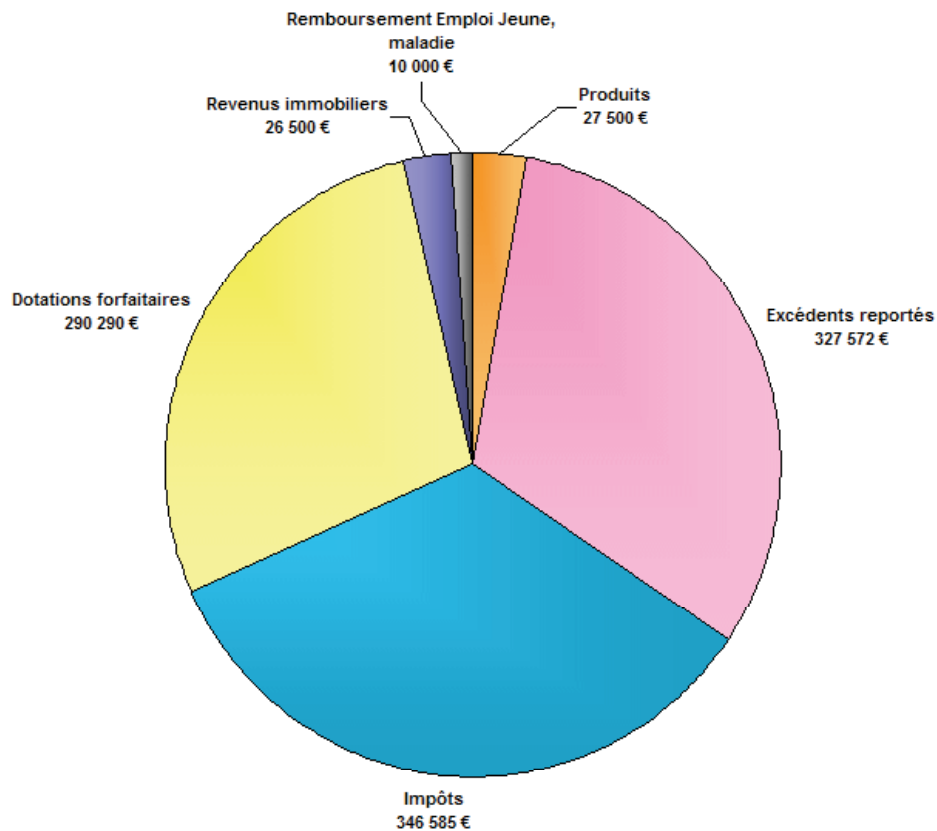
Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général (colis, autres fournitures, doc..)	6 000 €	<i>Excédent reporté</i>	5 111.77 €
Sub. Classe de découverte, voyages, cadeaux de bienvenue	3 200 €	Subvention commune, concessions	5 000.00 €
Total	9 200 €	Total	10 111.77 €

BUDGET PRINCIPAL 2007

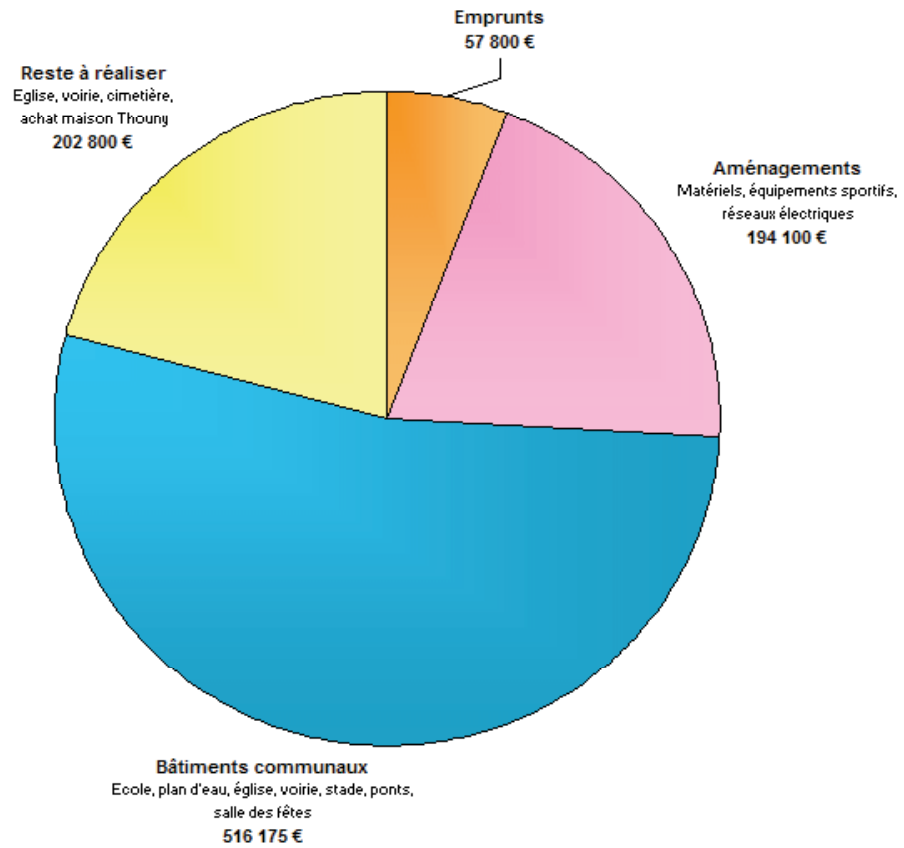
Les dépenses de fonctionnement : 955 261 €



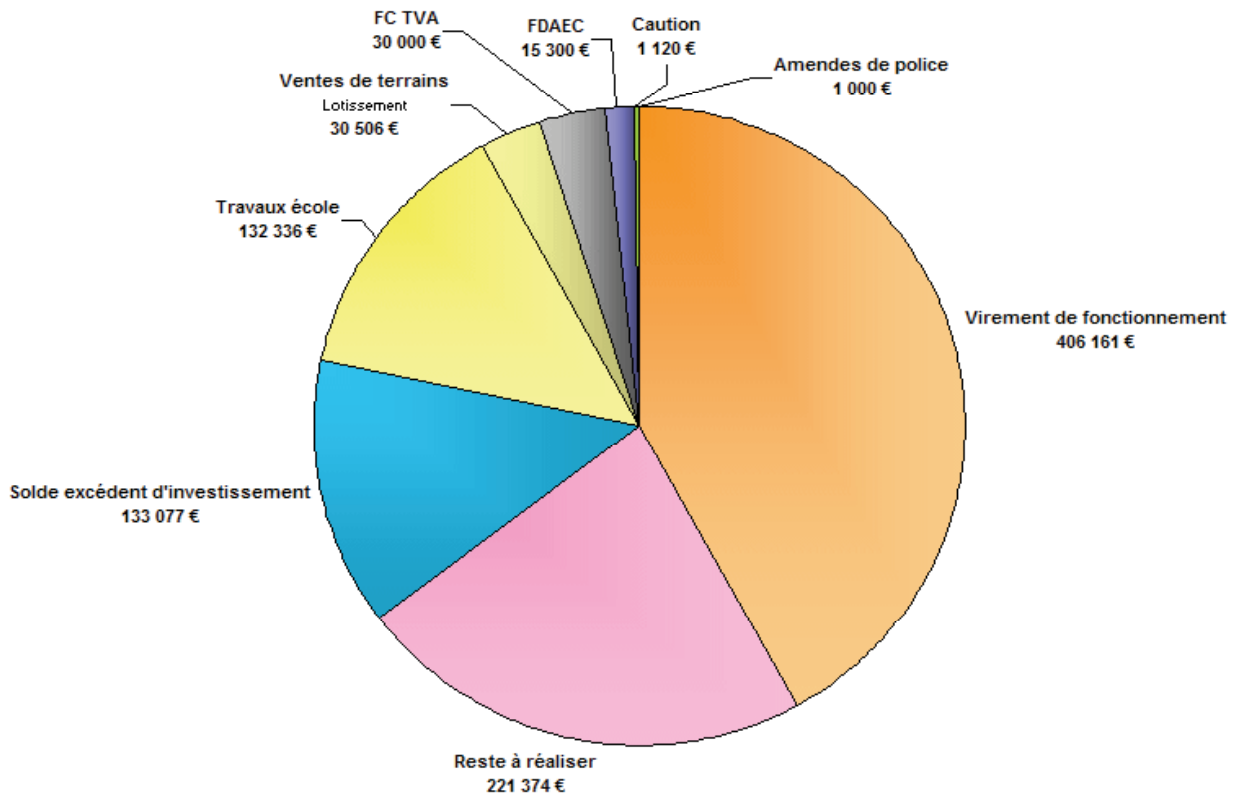
Les recettes de fonctionnement : 1 028 447 €



Les dépenses d'investissement : 970 875 €



Les recettes d'investissement : 970 874 €



Budget 2007 du service d'assainissement

Section de fonctionnement

Dépenses		Recettes	
011 – charges à caractère général	7 000 €	7011 – vente d'eau, assainissement	103 000 €
012 – charges de personnel	10 000 €	7068- Autres prestations de services	1 000 €
65-66 charges financières et autres charges de gestion	8 900 €	758- Produits divers de gestions	1 425 €
Dotation aux amortissements	8 724 €		
Total dépenses de l'exercice	34 624 €	Total de l'exercice	105 425 €
023 virement sect. Investis.	188 910 €	Excédent reporté	122 614 €
TOTAL	223 534 €	TOTAL des recettes d'exploitation	228 038 €

Section d'investissement

Dépenses		Recettes	
16– emprunts et dettes assimilées	5 200 €	Subventions	125 000 €
21- 23– assainissement achat de terrains	303 000 €	28 - amortissement	8 724 €
		Excédent reporté	4 500 €
Solde exc. investissement	18 934 €	Autofinancement sect. fonct.	188 910 €
TOTAL des dépenses de l'exercice	327 134 €	TOTAL	327 134 €

AU CONSEIL MUNICIPAL

F.D.A.E.C.



Travaux que la Commune de Saint Dizier Leyrenne souhaite réaliser dans l'année 2007 et pour lesquels elle sollicite une subvention au titre du F.D.A.E.C.

Aménagement du chemin rural entre Baloumier et le monument de la Croix de la Mine	11 000 €
Assainissement du village de Baloumier	25 500 €
Assainissement des eaux pluviales dans le village de la Villatte	19 000 €
Assainissement au village de Chauverne	7 800 €
Aménagement du chemin rural entre les Effes et la Chaumette	10 700 €
Réfection de la voie communale dite « route de la maisonnette » de Planchat	1 300 €
Réfection du chemin rural entre Champroy et la voie communale des Jarges	76 500 €
<i>Les devis des travaux suivants non éligibles au FDAEC ont été acceptés et seront réalisés prochainement</i>	
Réfection du mur de soutènement rue de Las Sinas	8 110 €
Assainissement de la rue du Rivailoux (départ côté passage à niveau)	15 200 €
Aménagement du village du Monteil (virage au niveau du lavoir)	6 000 €
Assainissement de la rue Poulbrier	1 950 €

TAUX D'IMPOSITION 2007

Taxes	Taux de 2006	Taux votés	Base d'imposition 2007	Produit correspondant
D'habitation	14,09	14,09	771 300	108 676 €
Foncière (bâti)	18,52	18,52	529 000	97 971 €
Foncier (non bâti)	81,28	81,28	68 600	55 758 €
Total :				262 405 €

Monsieur le Maire porte à l'attention du Conseil Municipal, le dossier de présentation de la résidence avec services de cinq logements locatifs pour personnes âgées ou handicapées «*Villa Family*», dont une implantation pourrait être réalisée sur la commune. Ces logements sont, en général, financés par des investisseurs privés, en copropriété ou éventuellement en crédit bail si la commune, qui fournit le terrain et le viabilise, souhaite en conserver la propriété.

Ils sont gérés de deux façons possibles :

Le concept « *Villa Family - Accueil* » permet à deux personnes locataires dénommées accueillants familiaux, d'accueillir, chacune avec sa famille, trois personnes âgées, au sein d'un duplex de deux logements de quatre pièces chacun, spécialement conçu et réalisé à cet effet. Ce dispositif repose sur les articles du Code de l'Action Sociale 2-3 (partie réglementaire). Il prévoit l'agrément des accueillants familiaux par le président du Conseil Général.

- Le concept « *Villa Family - Domicile* » permet à deux assistantes de vie, locataires des deux logements à l'étage, d'être salariées par le groupement d'employeurs « En vie de famille » constitué par les personnes âgées ou handicapées, locataires des deux logements du rez-de-chaussée.

Dans les deux cas, l'économie de l'opération et l'architecture du projet sont identiques. Le choix du mode de gestion de l'une ou l'autre enseigne par le gestionnaire de « Villa Family » dépend en particulier :

- des conditions de délivrance de l'agrément, par les services du Conseil général (nombre, délais, catégories de bénéficiaires,...) ;
- de la possibilité d'utiliser, pour les accueillants familiaux, les chèques emploi service ;
- des conditions d'attribution de l'A.P.A. aux personnes accueillies en famille d'accueil par rapport à celle versée aux personnes âgées ou handicapées locataires du domicile solidaire ; Dans tous les cas, ces accueillants ou ces assistantes de vie auront préalablement fait l'objet d'une sélection, et reçu une formation adaptée. Ils bénéficieront, dès leur prise de fonction, de même que les personnes âgées, d'un suivi, d'un soutien et le cas échéant d'un contrôle par l'association « EN VIE DE FAMILLE » dans laquelle ils sont représentés.

Les modalités de ce type d'opération sont les suivantes :

L'ensemble des Membres du Conseil Municipal a pris connaissance de la philosophie générale du projet qui est contenue dans la Charte « *Villa Family* » en annexe.

Au niveau de la réalisation des logements :

- La maîtrise d'ouvrage (*financement et réalisation de la construction*) sera assurée par le ou les investisseurs privés choisis par Monsieur Philippe LOUBENS, concepteur-réalisateur des "*Villa Family*".
- La gestion locative sociale sera effectuée par Monsieur LOUBENS, ou par toute société de gestion immobilière qui se substituerait.
- La Commune cède pour 1 € le terrain et indemnise, en cas de vacance et au prorata, le gestionnaire, dans la limite de 2.300 € par an, en contrepartie du droit préférentiel de réservation et de placement dont elle bénéficie pendant 45 jours pour ses administrés, en cas de place disponible. Elle prend à sa charge les V.R.D. et les éventuelles adaptations au sol du bâtiment et fondations spéciales.

- La destination des constructions au bénéfice des personnes âgées ou handicapées est assurée par la signature d'un contrat d'intérêt général entre la Commune et le concepteur des « *Villa Family* ».

Au niveau du suivi des personnes âgées et du soutien des familles d'accueil :

La Commune contribue à la création d'une association locale « EN VIE DE FAMILLE », dont les Membres sont les personnes âgées employeurs ou leur représentant légal, leur famille, et dans laquelle elle est représentée.

Son but est de contribuer au bien être des personnes accueillies ou locataires employeurs et au respect de leurs libres choix, et d'assurer, si nécessaire dans la mesure du possible le soutien des salariés accueillants ou assistantes de vie.

- **Considérant que ce type d'hébergement, qui permet de maintenir les personnes âgées dans la Commune et évite le déracinement, est une priorité ;**

- **Considérant que le suivi et le soutien associatifs des personnes âgées et des salariés familles d'accueil ou assistantes de vie sont indispensables ;**

- **Considérant que la Commune possède un terrain sis Peuillaut où pourraient être implantées les maisons d'accueil ;**

- **Considérant que les garanties demandées semblent compatibles avec les finances communales**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

• Décide de donner un accord de principe à ce projet ;

• Adopte les principes de la Charte « *Villa Family* » ;

• Demande aux intéressés d'engager les démarches et études relatives à la concrétisation de cette opération et, à cet effet, autorise Monsieur le Maire à leur communiquer tout document nécessaire ;

• Renvoie à une prochaine délibération l'approbation des choix proposés.

UNE ANIMATION FORESTIÈRE QUI NOUS PLACE EN ACTEUR DU DÉVELOPPEMENT DE NOTRE TERRITOIRE.

Depuis le début 2007, le secteur de la Communauté de Communes de Bourganeuf - Royère de Vassivière (les vingt communes de ces deux cantons) fait l'objet d'une animation forestière qui durera 3ans (2007, 2008, 2009). M. Jean-Paul Gayot, Technicien Forestier du **Centre Régional de la Propriété Forestière du Limousin**, est chargé de cette animation forestière, financée par l'Europe, l'Etat et la Région. Concrètement, **il s'agit d'une technicité forestière mise gratuitement à disposition de tous les propriétaires** qui se déclareront intéressés. Plus de 7 000 propriétaires sont impliqués dans le devenir des 30 000 ha boisés de ce territoire !

Si la présence de la forêt est une évidence dans les paysages de ce secteur, il est aussi très important de réfléchir ensemble à sa mise en valeur !

Un Plan de Développement par Massif (PDM) débute tout d'abord par un travail détaillé d'analyse des spécificités de la forêt locale ; celles-ci sont ensuite consignées dans un document, dont la rédaction est envisagée pour le début de l'été.

Parallèlement, nous écrivons à tous les propriétaires forestiers possédant plus d'1 hectare de forêt sur Saint-Dizier-Leyrenne et les 19 autres communes de la communauté,

pour identifier les personnes les plus réceptives à une animation forestière : par curiosité ou motivation personnelle, par nécessité parfois, ou du fait d'un peu plus de disponibilité...

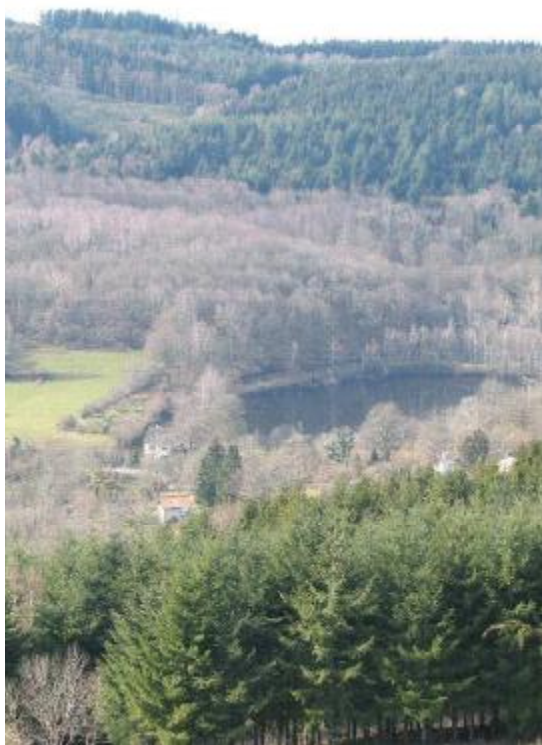
Cette méthode d'animation, déjà mise en œuvre en Limousin depuis 6 ans maintenant, permet d'identifier toutes les personnes intéressées par leurs bois, puis d'entreprendre avec ceux qui le souhaitent, des réalisations pouvant par la suite servir d'exemples.

Par expérience, cela recouvre une très grande diversité de besoins : identification du contenu forestier des parcelles, modalités de réalisations de projets, amélioration foncière, amélioration des accès à la forêt, ou encore transmission aux enfants, voire petits enfants...

Pour réussir, cette action doit aussi s'adresser au plus grand nombre puisque cette forêt est morcelée, mais il est matériellement impensable pour le CRPF d'écrire régulièrement à 7 000 personnes. C'est pourquoi, après un premier envoi mi-mai, il s'adressera ensuite préférentiellement à ceux qui auront répondu

- soit par courrier,
- soit en participant à la réunion de lancement qui aura lieu le

Vendredi 1^{er} juin à 14 h 30 à SOUBREBOST



Réfléchir ensemble au devenir de notre forêt apparaît très pertinent et c'est une chance pour notre territoire de bénéficier de cette animation. Cette démarche, en s'adressant aux propriétaires forestiers, aux élus et aux professionnels de l'amont et de l'aval présents sur le territoire, doit nous permettre de profiter pleinement de l'essor prévisible de la filière bois, et nous place en réels acteurs de notre développement.

Contact :

Centre Régional de la Propriété Forestière

7 Rue des Palmiers

87 100 Limoges

Tél. 05.55.10.07.53 - Télécopie : 05.55.10.07.49

E:mail. jean-paul.gayot@crpf.fr

Site du CRPF : www.crpf-limousin.com

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL -



S'il vous plait, mettez vos déchets ménagers dans des sacs poubelle avant de les déposer dans les conteneurs pour éviter les odeurs nauséabondes !

MERCI

DIVAGATION DES CHIENS ET AUTRES ANIMAUX

La présence de chiens ou de chats trouvés errant ou en état de divagation sur le territoire de la commune constitue un problème traditionnel et récurrent.

Suite à de nombreuses plaintes, nous rappelons une nouvelle fois qu'il est **expressément défendu** de laisser divaguer les chiens et autres animaux sur la voie publique (place, bourg, villages etc).

Les chiens circulant sur la voie publique même accompagnés devront être munis d'un collier portant le nom et le domicile de leurs propriétaires. En effet, les propriétaires sont responsables des dégâts occasionnés par leur animal. (accident de la circulation, morsures, destruction de matériel, de gibier, de troupeau etc...)

Un arrêté municipal sera adopté afin de prévenir la divagation des chiens et autres animaux et de pouvoir donner lieu à des poursuites pénales ou civiles si cela s'avère nécessaire.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

RAPPEL : Nous avons modifié les horaires d'ouverture, afin de mieux vous servir. Voici donc notre nouveau rendez-vous :



tous les jeudis
de 10 h 30 à 11 h 30
et de 15h 30 à 18 h 15

JEUDI 24 MAI 2007

À 14 heures 30

ANIMATION

autour d'un thé ou café

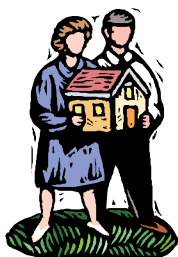
Lecture publique de Hilly van der Wiel

animation et présentation

du livre « réflexion sur une pierre plate »

(Récit d'un Parcours de souffrance à l'hôpital. Il ya aussi le pré, la rivière, la pierre, les arbres, la chapelle, quelques humains... Il y a surtout une voix, une femme, Hilly.)

PETITES ANNONCES



Loue maison à MAMEIX : grande cuisine, salon, salle à manger, 4 chambres dont 2 grandes, 1 sous-sol. Chauffage au fuel. Poêle à bois. Tel : 05 55 62 06 84.

Loue maison à CHAMPROY : 1 cuisine, salon salle à manger, 2 chambres, chauffage au bois. 1 grange + terrain. Tel : 05 55 64 45 62.

APPEL DE LA SPA (SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX)

Chaque année : 60 000 animaux sont recueillis par la SPA.

6 à 7 000 enquêtes sont menées et quelque 2 000 plaintes sont déposées. 14 000 animaux sont recueillis par notre refuge de Gennevilliers, le plus grand d'Europe. Le saviez-vous ? La SPA vit à 80 % de dons et legs.

La France en quelques chiffres : 1er pays d'Europe par le nombre d'animaux domestiques : 8,1 millions de chiens - 9 millions de chats. En l'espace de cinq ans, le taux de stérilisation a augmenté de près de 12 % pour les chattes et de plus de 8 % pour les chiennes

Qui a un animal en France ? 60 % des chiens et 53 % des chats vivent dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants. 53 % des chiens et 46 % des chats vivent dans des familles de 3 personnes et plus.

(Sondage FACCO - SOFRES 2000). Hélas, la France est aussi le 1er pays d'Europe par le nombre d'abandons : **100 000 chiens sont abandonnés chaque année. Quant aux chats, leur nombre est incalculable.**

LES MAUVAIS TRAITEMENTS ENVERS LES ANIMAUX VOUS REVOLTEMENT !

ALORS REJOIGNEZ LES DELEGUES ENQUETEURS BENEVOLES SPA

Chaque jour, la SPA reçoit de nombreux courriers et appels téléphoniques pour signaler des animaux maltraités ou vivant dans de mauvaises conditions. N'ayant pas la possibilité de rémunérer des inspecteurs sur tout le territoire, les enquêtes sont confiées à des délégués enquêteurs bénévoles. Malheureusement, ceux-ci sont en nombre insuffisant et toutes les enquêtes ne peuvent être effectuées faute de délégués sur certains secteurs.

- *Si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent,*
- *Si vous avez du temps à consacrer aux animaux,*
- *Si vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie,*

N'hésitez plus à nous rejoindre, nous avons besoin de vous !

Que font les délégués SPA ? Ils effectuent les enquêtes à la demande de la SPA dans le secteur géographique qu'ils ont choisi et ils assurent le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans nos refuges.

D'autres activités peuvent leur être proposées ponctuellement : Aide au refuge lors de journées d'adoptions ou du Noël des Animaux, et tenue de stands d'informations dans les salons, foires, brocantes etc. Pour tous renseignements complémentaires sur le service des délégués SPA, retournez le coupon

LEYRENNE PATRIMOINE

Dimanche 13 mai

Teillet

commune de
Saint Dizier Leyrenne

Fête du pain



organisée par Leyrenne Patrimoine

Randonnée pédestre
Les moulins de la Leyrenne
départ 9h30 de la salle polyvalente
Remise en service d'un four à pain
Fabrication, cuisson, vente de
pain - pizzas - tartes flambées
tartes aux pommes
à partir de 10h

Animations - Jeux Traditionnels
Buffet - Buvette

ASSOCIATION SPORTIVE DE ST DIZIER LEYRENNE (FOOT)



Pour le week-end de Pâques, l'Association Sportive de Saint Dizier s'est réunie à la salle des Roches. En effet après leur match respectif, les joueurs et dirigeants qui le pouvaient se sont retrouvés. Sandra et Jérôme Fougerol ont eu la gentillesse de participer à l'achat de parkas. Après un petit mot de Bernard Plachat et de Jérôme, la distribution a pu se faire. Certes le temps de maintenant ne nous permettra pas de les porter mais les aléas des commandes et livraisons en ont décidé ainsi. Nous tenons tous à remercier Sandra et Jérôme pour ce geste. Après cette remise, c'est une soupe de champagne offerte par le club et des petits gâteaux faits par Jérôme qui nous attendaient.

LES AMIS DE L'ÉCOLE LAÏQUE (A.E.L.): FOIRE AUX BOUDINS

Comme tous les ans au mois de Mars, l'AEL a organisé sa traditionnelle foire aux boudins. Cette année encore, le marché artisanal a déplacé du monde ; il y en avait pour tous les goûts : pour les gourmands, avec des escargots, un primeur, un fromager ; pour les nostalgiques du travail bien fait, un rémouleur et des photos de classe du temps passé, mais aussi, des bijoux de noix de coco et de perles, du savon aux arômes variés pour ces dames, bien que quelques hommes soient aussi passés par là, des cadres de verre, un Troc Boutic très bien achalandé...

Mais la foire aux boudins, c'est aussi la charcuterie ; il s'est vendu cette année plus de 130 kg de boudins, sans compter le pâté, le saucisson, les tripes à la mode de Caen ...

Quand au ruban de la rosette, il mesurait 9m52.

Les enfants de l'école et les membres de l'Amicale Laïque remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé au bon déroulement de cette manifestation.

Pour vous désaltérer durant les chaudes journées d'été à venir, nous vous rappelons

qu'il reste encore du jus de pomme pour les amateurs.

Pour information, voici les dates des manifestations à venir :

- 06 Octobre 2007 : loto de l'école
- 03 Novembre 2007 : jus de pomme

COMITÉ DES FÊTES : SAMEDI 23 JUIN

FEU DE ST JEAN À la salle des fêtes

A partir de 14h00:

Jeux Inter-Villages

**20h30: Repas: Entrecôte Frites,
Dessert.**

Adultes 12 € Enfants 6 à 12 ans 6 €
moins de 6 ans gratuit

22h00: Feu de Saint JEAN

Réservations jusqu'au 20 juin

☎ 05 55 64 79 09 ☎ 05 55 64 46 72
☎ 06 78 48 35 72 ☎ 05 55 64 40 30

TENNIS CLUB DE LA LEYRENNE

Deuxième sport de balle en France avec 1.220.000 licenciés (es) et premier sport féminin sur le territoire, le Tennis, sport ludique se pratique en individuel (elle), en équipe et en famille pour le sport loisir. C'est le sport d'intégration par excellence, dépourvu de violence, respectueux de l'individu et empreint de civisme.

Avec le MINI TENNIS, il peut se pratiquer dès l'âge de 5 ans sans limitation dans le temps et au rythme de chacun (e). Dans le cadre environnemental de notre commune il convient de préciser que le TC LA LEYRENNE pour la saison 2006 se classe au 7ème rang départemental sur 29 clubs répertoriés et 93ème sur 135 au niveau de la Ligue du LIMOUSIN pour le nombre de licenciés (e).

En 2007 il nous faut aller plus loin dans nos engagements sportifs en participant aux tournois du calendrier avec les enfants filles et garçons dont plusieurs ont un potentiel.

Comme en 2006 le Tennis à l'école se poursuivra en 2007 ; les entraînements ponctuels de 2006 sont planifiés et intensifiés en 2007 à compter du 1^{er} avril avec l'encadrement d'un

initiateur de la manière suivante :

- **MINI TENNIS** enfants de 5 à 7 ans avec balles mousses les mercredis de 14H30 à 15H30 sur le court
- **INITIATION - PERFECTIONNEMENT** enfants de 7 à 16 ans avec balles molles ou plus selon niveau les mercredis de 15H30 à 17H00 sur le court
- **INITIATION - LOISIRS** adultes tous âges possibilité les samedis matin, prendre contact auprès d'un membre du bureau pour fixer ses horaires.

Il est indispensable de prendre une licence aux tarifs en vigueur publiés et consultables au panneau d'affichage (accès court, téléphoner au 05 55 64 45 18 et/ou 06 84 11 41 56).

- **SAMEDI 21 AVRIL 2007** 18 Licenciés (ées) ont encouragé l'équipe de France féminine au palais des sports de LIMOGES pour le match FRANCE - JAPON.
- **Les 14 et 15 juillet 2007 FETE DU TENNIS** en partenariat avec les clubs de BENEVENT et BOURGANEUF (les détails seront précisés en temps utile via les médias et l'affichage).

LA LEYRENNOISE

Comme chaque année à la même époque la Leyrennoise a lieu à St Dizier Leyrenne. Course à pied avec un départ de la salle des fêtes direction La Valette, Pommerolles, Pommier, Le Monteil, Bellesauve puis la descente sur St Dizier. Cette course en début de saison est un rendez-vous pour beaucoup de coureurs. Au départ une centaine de participants creusois et des département limitrophes. Pour beaucoup d'entre eux la seule ambition était de monter la côte du Monteil.

Si le L.A.C. depuis longtemps gérait la course en tête avec BARLET, CONROIX, MARRILLIER, cette année le limougeaud Yves DUPONT, très en forme, prend 55" à Christophe CONROIX. La journée s'est terminée comme toujours avec la remise des prix et un vin d'honneur.

Le prochain rendez-vous est **le 16 septembre avec le fameux tour de la commune**. La nouveauté cette année sera, avec la 2ème étape, une randonnée pédestre qui passera par les Effes, La Chaumette, Teillet, Bourdaleix, Cornat, Pradeix et St Dizier.

Soyez tous prêts à mettre vos baskets !!

Montre en main, ils sont tous prêts pour le départ !



...Ils seront moins frais à l'arrivée !



Les ultimes recommandations pour réussir sa course !

...Le coaching est moins fatigant que la course à pied !

Calendrier des associations

Dates	Activités	Lieu
Dimanche 13 mai	Leyrenne Patrimoine : Fête du pain Randonnée pédestre : départ 9 h 30 de la salle des fêtes Remise en service d'un four à pain Vente de pain, pizzas, tartes à partir de 10 heures	Village de Teillet
Jeudi 24 mai	14 h 30 : Bibliothèque Municipale Lecture publique, animation et présentation du livre « réflexion sur une pierre plate » de Hilly van der Wiel, auteur.	14 heures 30 Bibliothèque
Dimanche 20 mai	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Vendredi 25 mai	Réunion politique : Michel VERGNIER, député	20 heures 30 Salle des fêtes
Dimanche 10 juin	<i>Fils d'argent</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Vendredi 15 juin	CONCERT GRATUIT - 1ère partie , le groupe Lewis titi jazz band - 2ème partie , la société musicale de Bourganeuf direction: Régis REYNAUD Ces deux ensembles joueront un morceau en commun à la fin de ce concert.	21 heures Salle des fêtes
Samedi 23 juin	Comité des fêtes : Fête de ST JEAN Après-midi : Inter villages, jeux Soir : Entrecôte frites et feu de ST JEAN	Salle des fêtes
Vendredi 29 juin	Fête de l'école	Salle des fêtes
Dimanche 8 juillet	<i>Tennis</i> : Thé dansant	Salle des fêtes
Samedi 14 juillet Dimanche 15 juillet	Fête du tennis	Salle des fêtes et autour du court de tennis

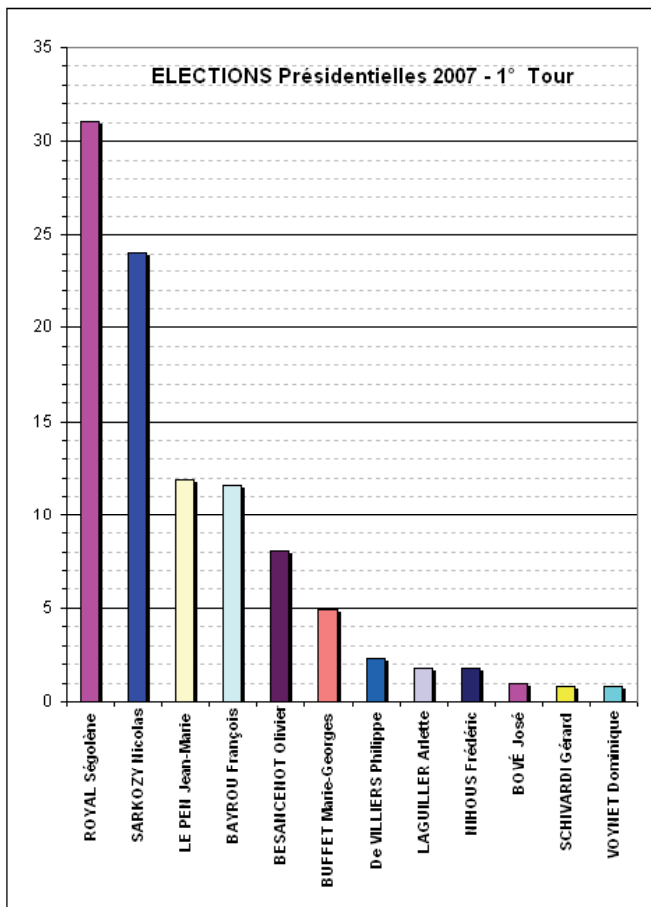
**Evénement
insolite !**



Sept cigognes ont survolé St
Dizier Leyrenne et ont fait
halte aux lagunes !



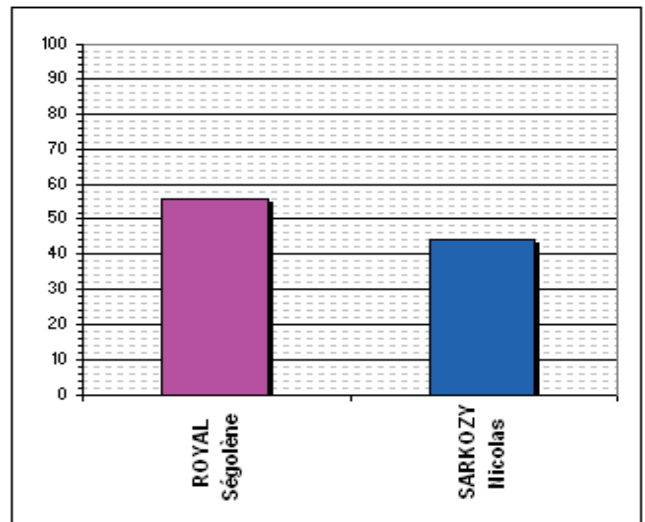
ELECTIONS PRÉSIDENTIELLES



ELECTIONS Présidentielles 2007 - 2 ^o Tour			
Nb Inscrits	734	%	
Nb Votants	645	87,87	
Blancs/Nulls	29	4,50	
Nb Exprimés	616	95,50	
	Nb Voix	Exprimé	Rang
ROYAL Ségolène	343	55,68	1 PS
SARKOZY Nicolas	273	44,32	2 UMP
Total	616		

Total Gauche 55,68 %
Total Droite 44,32 %

Abstentions 89 12,13



État civil

Décès

Mme Clémence, Léontine POITRENAUD veuve CLUZELAUD (102 ans)

Mme Yvonne, Marie, Clotilde LAFOND veuve LAVERGNE (82 ans)

Monsieur André PETIT (80 ans)

Mme Georgette CHATAIN veuve LABRUNE (93 ans)

*M. le Maire et les conseillers municipaux adressent leurs
sincères condoléances aux familles.*

St Dizier Infos

Mairie de Saint Dizier Leyrenne, 1, rue du Colombier, 23400 ST DIZIER LEYRENNE
 Téléphone : 05 55 64 40 30 Télécopie : 05 55 64 46 87 Messagerie : mairiesdl@wanadoo.fr

Adresse du site internet : **saintdizierleyrenne.fr**